




Maghreb Canada Express

19^{ème} année
Volume XX, N° 01
(Janvier 2022)

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067. Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada 



CHANGEMENTS CLIMATIQUES La guerre de l'eau aura-elle lieu ?

Pages 2 et 3

ÉDITION DE JANVIER 2022

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

UN MOIS AU QUÉBEC

COVID-19 : Application du couvre-feu et cas d'exception.....(Page 4)

UN MOIS AU CANADA

Des défenseurs afghans des droits de la personne obtiennent l'asile au Canada(Page 7)

UN MOIS EN AFRIQUE

Le Maroc plaide pour un nouveau partenariat gagnant-gagnant entre l'UE et l'Afrique.(P. 10- 11)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

- ENFANTS SOLDATS: L'impossible retour.....(P. 14)
- Enterrement d'une année pleine d'espoir et de promesses souvent déçus.....(Page 15)

Photo : DR



19^{ème} année au Service de nos Communautés (2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada 





CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ressources en eau : La guerre de l'eau aura-elle lieu ?



Par Abderrahman El Fouladi

Le risque de conflits, même armés, autour des ressources en eau existe et il s'exacerbe de plus en plus à cause des changements climatiques.

Selon l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), le stock d'eau douce sur notre planète baisse d'un centimètre par an et le nombre de sécheresses a augmenté d'environ 30% depuis le début de ce siècle. Résultat : plus de 2 milliards d'individus vivent déjà en pénurie d'eau (soit moins de 1000 m³/habitant/an).

Et l'avenir n'est pas du tout reluisant

car selon la même source, plus de 5 milliards d'individus en souffriraient d'ici 2050.

Un mélange explosif

La rareté physique de l'eau se manifeste dans des régions déjà connues pour leurs conflits souvent armés depuis des décennies si on se fie à la carte ci-dessous (dérivée d'AQUAMAPS;

un outil en ligne du système global d'information de la FAO sur les ressources en eau et la gestion agricole).

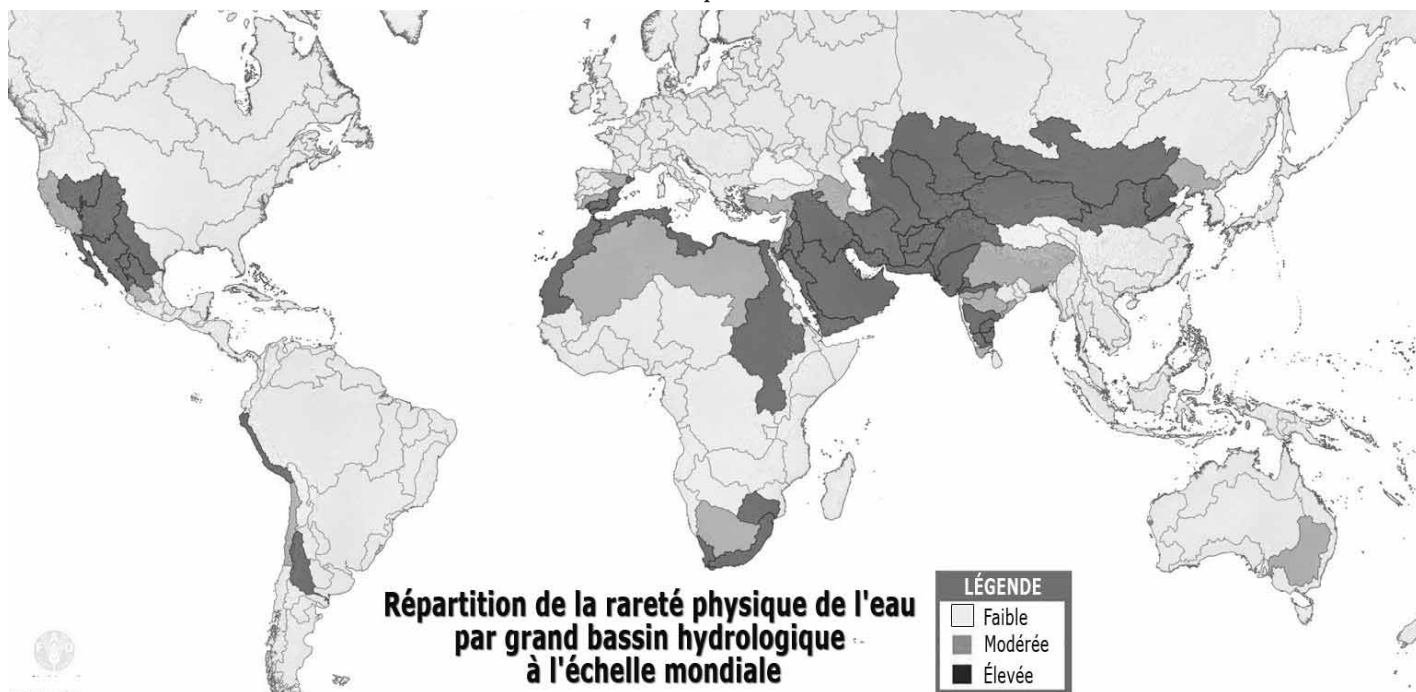
Cette carte fournit une représentation des niveaux de pénurie d'eau par grand bassin hydrologique, exprimés en termes de rapport entre l'eau d'irrigation consommée par les plantes par évapotranspiration et les ressources en eau douce renouvelables.

Selon la FAO, et contrairement aux cartes précédentes de pénurie d'eau, cette carte utilise la consommation d'eau plutôt que le prélèvement d'eau.

Les ressources en eau douce renouvelables ainsi que les besoins nets en eau d'irrigation dans les bassins hydrographiques sont calculés à l'aide d'un modèle de bilan hydrique, dont les inputs sont des données relatives au climat, aux sols et à l'agriculture irriguée.

La carte distingue trois classes de rareté hydrique : 1. **Faible** : La rareté de l'eau dans les bassins hydrographiques où l'évapotranspiration due à l'irrigation est inférieure à 10 % du total des ressources en eau renouvelables ; 2. **Modérée** : La rareté de l'eau dans les bassins fluviaux où l'évapo-

A suivre : Page 3



AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL INTÉGRATION EMPLOI

110, rue Jean-Talon Ouest
Montréal, Qc H2R 2X1
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonnee.org

LAMAISONNÉE *Services gratuits pour personnes immigrantes!*

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accompagnement et soutien aux premières démarches d'installation
- Aide à la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour les résidents permanents, les citoyens naturalisés et les réfugiés acceptés
- Orientation et soutien dans les démarches d'intégration: parrainage, citoyenneté, permis de travail et d'étude
- Combattre les pratiques discriminatoires envers les femmes
- Aide alimentaire et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes et aux parents
- Activités socioculturelles et bénévolat
- Écoute psychosociale

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Bonification de CV par compétences, potentiel, cible
- Création du CV Master
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Assistance pour la reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites exploratoires dans les industries et entreprises
- Placement et maintien durable en emploi

+43 ANS D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION
+25 000 PERSONNES UTILISENT NOS SERVICES CHAQUE ANNÉE

Suivez-nous pour vous inscrire à nos ateliers d'aide à l'intégration et à l'emploi

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ressources en eau : La guerre de l'eau aura-elle lieu ?

Suite de la page 2

transpiration due à l'irrigation se situe entre 10 % et 20 % du total des ressources en eau renouvelables et 3. **Élevée** : La rareté de l'eau dans les bassins fluviaux où l'évapotranspiration due à l'irrigation représente plus de 20 % du total des ressources en eau renouvelables.

Dès le premier coup d'œil à cette carte, on remarque que les zones où la rareté de l'eau est élevée sont densément peuplées, ont en général un taux de croissance de la population élevé, sont négativement impactées par les changements climatiques et, quand ils se partagent un ou plusieurs bassins versants, ont déjà eu ou sont en voie d'avoir des conflits à cause du partage de l'eau.

Commençons par la partie gauche de cette carte

On y remarque que le sud-ouest américain se caractérise par une pénurie en eau marquée et qu'il se partage au moins un bassin versant avec le Canada... ce qui pourrait amener les américains à loucher sur les ressources hydriques canadiennes !

Gilles Vandal écrit, dans ce contexte, (*La Tribune du 27 février 2018*) que le Canada et les États Unis, qui ne se sont plus faits la guerre depuis 1812, risquent de déterrer la hache de guerre à cause de cette denrée dont le Canada possède la première réserve mondiale et qui n'est autre que l'eau.

En effet selon ce professeur émérite à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, le sud-ouest américain est en train de vivre les pires sécheresses jamais vues depuis 500 ans, et ce, à tel point que cette région où vivent environ 90 millions d'habitants est devenue semi-désertique alors que sa population continue d'augmenter. Et M. Vandal de donner l'exemple de l'Arizona dont la population fut multiplié par 3,5 en l'espace de 50 ans.

Toujours selon le même auteur, la rareté de l'eau serait en train de deve-

nir une crise humanitaire aux États Unis où les prix de l'eau ont augmenté de 40 % entre 2010 et 2015. Et si ces augmentations se poursuivent, affirme le professeur Vandal, 35% de la population américaine serait actuellement incapable de payer ses factures d'eau.

Par ailleurs, dès 2001, le président Bush, proposa d'inclure l'eau dans les échanges canado-américains. Rappelons qu'il essuya un refus catégorique, comme ce fut le cas pour ses prédécesseurs entre 1980 et 1990, lors des négociations des accords ayant mené à l'ALENA. Mais comme tout le monde le sait, quand les américains ont une idée dans la tête, ils ne l'ont pas ailleurs. Ce sera juste une question de temps pour qu'ils reviennent à la charge.

L'axe de la soif

Il s'agit là du couloir allant de l'ouest de l'Afrique du Nord jusqu'en Chine; couloir où le manque d'eau pourrait s'exacerber dans les années à venir à cause des bouleversements climatiques et démographiques et devenir la source de conflits majeurs impliquant plusieurs pays de l'Afrique et de l'Asie.

150 millions de Sahéliens ont déjà vu diminuer de 40% leurs ressources en eau depuis 2000", selon Franck Galland, auteur de "Guerre et eau". Set si la tendance se maintient, bon nombre de ces sahéliens vont se transformer en "refugiés climatiques" sans ce statut internationalement reconnu et n'auront d'autre choix que de tenter leur chance vers l'Europe, via les pays de l'Afrique du Nord déjà éprouvés.

Plus loin au nord-est du continent africain, l'Égypte est déjà en conflit avec l'Éthiopie qui avait érigé un grand barrage sur le Nil Bleu, un affluent du Nil dont il constituerait 85% du volume.

La Syrie et la Turquie ne sont pas du reste et se disputent déjà les eaux des fleuves le Tigre et l'Euphrate, et ce, en dépit d'un accord bilatéral de partage conclu en 1987, accord qui n'est hélas pas respecté. Ceci dit, l'Irak s'in-

vite au *Party* car lui aussi est "baigné" pas ces 2 fleuves !

Plus loin, au bas de la péninsule arabique, 20 millions de yéménites n'ont plus accès à l'eau potable. Et la guerre qu'ils livrent à l'Arabie Saoudite n'est pas pour arranger leur sort; Une Arabie-Saoudite qui trône sur les plus grandes installations de désalinisation d'eau de mer du monde produisant pas moins de 7,3 millions de m³ d'eau douce par jour. Et crève qui veut de soif et... de jalousie parmi les voisins !

L'axe de la soif aboutit en Extrême-Orient où s'affrontent deux puissances nucléaires (L'Inde et la Chine) et une sorte de va-nu-pieds (le Bangladesh) autour du fleuve Brahmapoutre.

L'avenir serait-il plus rose ?

Le rêve est permis. Mais sur le terrain de la réalité, les conflits autour de l'eau se multiplient, selon le centre de données World Water Conflict qui souligne que ces conflits (n'ayant été que 220 entre 2000 et 2010) sont passés à 466 en 2020.

Il serait peut-être pertinent d'insister sur le fait qu'à chaque fois qu'il y a un conflit, les belligérants, soit ils se partagent un ou des bassin(s) versant(s), soit leur pays est traversé par le ou les même(s) cours d'eau.

Des laissées pour compte provisoirement dans ce débat : Les nappes phréatiques pouvant se faire violer par des forages horizontaux en dessous des tracés des frontières internationalement reconnues, et ce, à l'instar de certaines nappes pétrolifères.

En attendant de polémiquer tout autour de ces nappes phréatiques, certains pays devraient s'estimer heureux de n'avoir ni bassins versants, ni cours d'eau ni nappes phréatiques à partager avec leurs voisins. Ce serait le cas du Maroc et de l'Algérie dont les relations sont aujourd'hui si tendues qu'un conflit de plus autour d'une simple goutte d'eau pourrait devenir un tsunami d'emm...

Abderrahman El Fouladi

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Québec) J1E 4J2

Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

**Directeur de Publication
et Rédacteur en Chef**

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Dr Mraizika Mohammed
(France)

Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

Abdeljalil Zaidane, Chercheur en
Finances publiques, (Maroc)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)

MMAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE) est
un mensuel édité et distribué
au Canada depuis le 1^{er} Juillet
2003. Il est offert gratuitement
dans les commerces ainsi que
dans des lieux publics à Mon-
tréal, Brossard, Laval et la ville
de Sherbrooke, et ce, depuis sa
création.

Depuis octobre 2021, MCE est
également distribué dans les
villes de Québec et Sainte-Foy.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



COVID-19 (Source gouvernementale)

Application du couvre-feu et cas d'exception

Suite au dernier resserrement des mesures sanitaires au Québec, il est strictement interdit de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci à l'exception des cas suivants :

·Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport des biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise.

·Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires.

·Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir.

·Une personne qui doit se rendre à une clinique de vaccination ou en revenir.

·Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé.

·Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconvenue.

·Un parent qui doit reconduire son ou ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde.

·Une personne qui, pour se rendre à sa destination à la suite de son trajet, doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train, un avion ou un navire assurant le service de traverse de Matane-Baie-Comeau-Godbout, d'Harrington Harbour-Chevery, de la rivière Saint-Augus-

tin ou de l'île d'Entrée-Cap-aux-Meules ou le service de desserte maritime de l'Île-de-la-Madeleine ou de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord du réseau de la Société des traversiers du Québec.

·Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence ou de ce qui en tient lieu.

·Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux.

·Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical ou à un autre service essentiel.

·Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital.

·Une personne victime de violence conjugale.

·Une personne en détresse ou ayant besoin d'aide d'urgence ou de dépannage afin de répondre à des besoins de base, pour obtenir les services d'un organisme.

·Un intervenant de proximité d'un organisme communautaire (ex. : travailleurs de rue et de milieu).

·Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec.

·Un parent qui doit aller reconduire son adolescent à son travail.

·Une personne sans-abri.

Toute personne adulte ne pouvant pas justifier son appartenance à l'une de ces catégories et qui est surprise par la Police à l'extérieur de sa résidence ou du terrain de celle-ci pendant la période visée par le couvre-feu, s'expose à des amendes allant de 1 000 \$ à 6 000 \$.

Cas des mineurs

Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles d'une amende de 500 \$.

Afin de faciliter les déplacements essentiels

Afin de permettre aux personnes qui doivent se déplacer pour leur travail pendant les heures de couvre-feu de démontrer facilement la nécessité de ce déplacement, les employeurs sont invités à télécharger, à remplir et à signer le formulaire Attestation de l'employeur - Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec.

Mariages, lieux de culte et funérailles

Rappel : En tout temps, il est nécessaire de respecter une distanciation physique d'un mètre entre les participants. Le port du couvre-visage demeure requis à l'intérieur, sauf pour manger ou boire.

Lieux de culte

Les lieux de culte sont fermés, sauf pour la tenue de cérémonies funéraires. Dans ce cas, un maximum de 25 personnes peuvent assister à la cérémonie funéraire à l'intérieur. Les cérémonies religieuses sont néanmoins permises à l'extérieur avec un maximum de 250 personnes.

Mariages

À l'intérieur, il n'est pas possible d'organiser une cérémonie de mariage, ni la réception ou le banquet qui suit généralement la cérémonie de mariage.

À l'extérieur, il est possible d'organiser une cérémonie de mariage qui

réunit 250 personnes. Il est également possible de tenir la réception qui suit généralement la cérémonie de mariage, à l'extérieur, avec un maximum de 50 personnes.

Funérailles

Lors de l'exposition du corps ou des cendres du défunt et de l'expression des condoléances aux proches, un maximum de 25 personnes peuvent être présentes.

Lors de la cérémonie, le nombre de personnes est limité à 25, si la cérémonie se tient à l'intérieur. L'assistance peut toutefois être de 250 personnes si la cérémonie se déroule à l'extérieur.

Les limites quant au nombre de participants excluent les travailleurs de l'entreprise de services funéraires et les bénévoles dans le bâtiment ou à l'extérieur de celui-ci.

Source :

<https://www.quebec.ca/sante/>



19^{ème} année au Service de nos Communautés

(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



COVID-19 / RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES

Conditions d'entrée sur le territoire canadien

La recommandation, de l'Agence de la Santé du Canada, d'éviter tout voyage non essentiel est toujours en vigueur, et ce, quel que soit le statut vaccinal du voyageur.

Qui peut venir au Canada

- Les citoyens canadiens (y compris les citoyens à double nationalité), les personnes inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens, les résidents permanents du Canada ou les personnes protégées (statut de réfugié) sont autorisés à entrer au Canada.
- Les ressortissants étrangers entièrement vaccinés peuvent être autorisés à entrer au Canada pour un voyage discrétionnaire.

Les ressortissants étrangers qui ne sont pas admissibles à l'exemption pour les personnes entièrement vaccinées ne seront autorisés à entrer au Canada que dans des situations précises. en visitant le site web : voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/exemption

ArriveCAN, une application obligatoire

Tous les voyageurs sont tenus de fournir certains renseignements avant leur départ et leur retour au Canada. Pour ce, "vous devez utiliser ArriveCAN pour transmettre ces renseignements de voyage obligatoires avant et après votre entrée au Canada"

Disponible pour iOS et Android et sur le Web.

L'application mobile est gratuite et gra-

tuite et disponible en anglais, français et espagnol (affiche dans la langue de votre appareil). Elle peut sauvegarder vos données personnelles et les informations relatives à vos documents de voyage pour un voyage ultérieur. Téléchargez la dernière version d'ArriveCAN et cliquez sur « mise à jour » dans votre boutique d'applications.

ArriveCAN est obligatoire et gratuit!

Méfiez-vous des pages Web et des applications frauduleuses de tiers qui peuvent se faire passer pour ArriveCAN et réclamer un paiement. Si vous trouvez une page Web ou une application suspecte qui semble se faire passer pour ArriveCAN, veuillez le signaler immédiatement au Centre antifraude du Canada. ArriveCAN est gratuit et sécurisé et constitue la plateforme officielle du gouvernement du Canada qui sert à fournir vos informations lorsque vous entrez au Canada.

Tous les voyageurs doivent subir le test moléculaire de dépistage de la COVID-19 préalable à l'entrée

Depuis le 21 décembre 2021, l'exemption du test moléculaire de dépistage préalable à l'entrée pour les Canadiens effectuant de courts déplacements de moins de 72 heures a été suspendue. Tous les voyageurs arrivant au Canada sont tenus de présenter :

- un résultat négatif du test moléculaire de dépistage de la COVID-19, effectué dans un pays autre que le Cana-

da, dans les 72 heures avant le départ prévu de leurs vols ou de leur arrivée à la frontière terrestre ou

- une preuve d'un résultat positif au test de dépistage de la COVID effectué au cours des 14 à 180 jours précédents

Qui doit utiliser ArriveCAN

Tous les voyageurs, à quelques exceptions près, qui entrent au Canada par voie aérienne, terrestre (par train ou en voiture) ou maritime, doivent utiliser ArriveCAN à moins d'être exemptés de cette exigence en raison d'un besoin d'accessibilité.

Vous devrez soumettre vos renseignements, via cette application, dans les 72 heures avant votre arrivée au Canada.

Exceptions à l'utilisation d'ArriveCAN

Certains voyageurs peuvent utiliser un substitut à ArriveCAN, (p. ex. fournir vos données verbalement à la frontière ou remplir un formulaire papier) s'ils font partie de l'une de ces catégories :

- Personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité : Vous n'êtes pas en mesure d'utiliser la version web accessible d'ArriveCAN ou l'application mobile parce que vous avez des déficiences cognitives ou physiques (selon la définition que donne du handicap l'Organisation mondiale de la santé [OMS]).
- Infrastructure inadéquate : Vous ne pouvez pas utiliser la version web d'ArriveCAN ou l'application mobile en raison de la censure dans votre pays, ou du manque d'accès à internet à l'échelle nationale uniquement.
- Une interruption de service ou une catastrophe naturelle : Vous ne pouvez pas utiliser la version web d'ArriveCAN ou l'application mobile en raison d'une panne d'ArriveCAN, d'une interruption de service ou d'une catastrophe naturelle qui a perturbé la connexion internet pour une population plus large qu'une personne ou un ménage.
- Demandeurs d'asile : Vous avez pré-

senté une demande d'asile lors de votre entrée au Canada en provenance des États-Unis.

- Réfugiés réinstallés : Vous entrez en tant que réfugié dont la demande a été approuvée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Pour la création de votre compte ArriveCan, téléchargez l'application ArriveCAN ou connectez-vous à la version web d'ArriveCAN :

<https://arrivecan.cbsa-asfc.cloudnuage.canada.ca/bienvenue>

Si vous ne fournissez pas les renseignements demandés au moyen d'ArriveCAN

Si vous ne fournissez pas les renseignements demandés au moyen d'ArriveCAN, vous :

- pourriez-vous voir refuser l'embarquement si vous arrivez par voie aérienne et vous voir refuser l'entrée au Canada si vous arrivez à un port d'entrée terrestre (par train ou en voiture) ou maritime (si vous êtes un ressortissant étranger voyageant à des fins discrétionnaires).
- Les citoyens canadiens, les résidents permanents ou les personnes inscrites aux termes de la Loi sur les Indiens et les ressortissants étrangers autorisés à entrer au Canada aux termes d'une autre exemption relative à l'entrée (comme pour le travail, les études, des motifs d'ordre humanitaire) ne se verront pas refuser l'embarquement ou l'entrée, mais vous :

- ne voyez pas admissible pour l'exemption des personnes entièrement vaccinées
- soyez retardé à la frontière puisque vous devrez répondre à des questions de santé publique
- vous exposiez à des mesures d'application de la loi.

Pour en savoir plus visiter la source de cet article :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/arrivecan.html>

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux
Gâteaux pour toutes occasions

1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc



Tél.: 514-658-1675





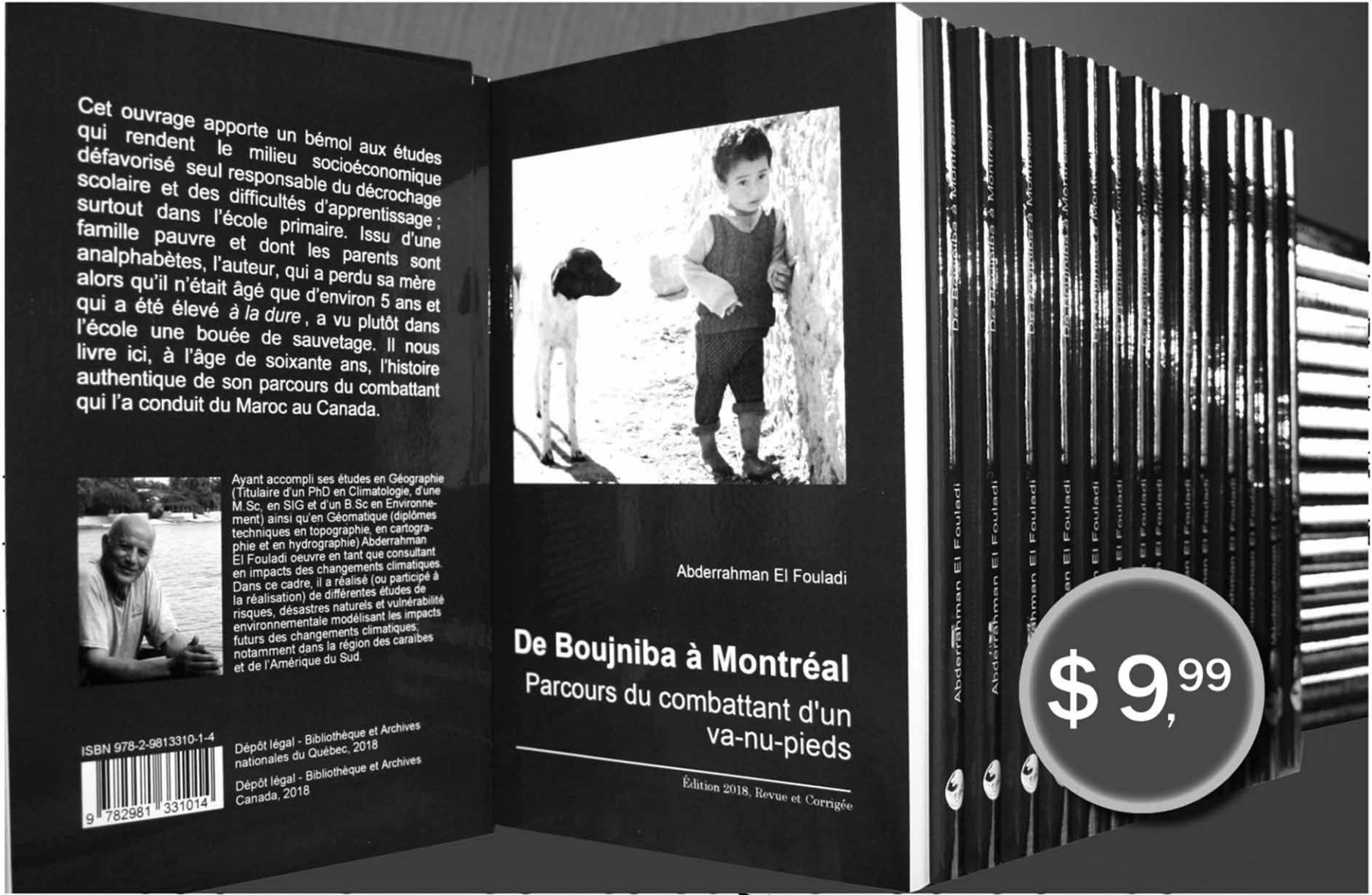
Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

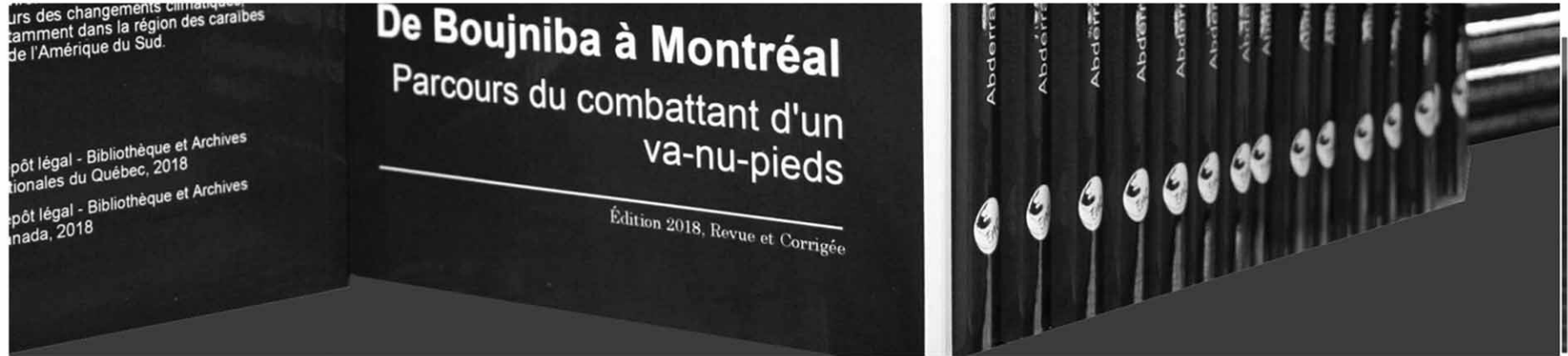
Commandez votre copie dédicacée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada



COMMUNIQUÉ DE L'IRCC

Des défenseurs afghans des droits de la personne obtiennent l'asile au Canada

Depuis 2 décennies, les Canadiens et les Canadiennes travaillent côte à côte avec les ressortissants afghans pour améliorer la sécurité, la démocratie et les droits de la personne en Afghanistan. Aujourd'hui le Canada accueille des personnes qui sont confrontées à des risques à la suite de ce travail d'une importance vitale.

L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé, le 11 janvier 2022, l'arrivée au Canada de plus de 250 réfugiés afghans, dont 170 défenseurs des droits de la personne, à titre de réfugiés parrainés par le gouvernement. Le Canada a une longue et fière tradition de défendre les droits de la personne au pays et à l'étranger.

En juillet 2021, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a lancé un volet d'immigration pour les défenseurs des droits de la personne, faisant du Canada l'un des rares pays au monde à avoir un programme d'immigration permanent et réservé pour ceux qui protègent et font la promotion des droits de la personne.

Le travail des défenseurs des droits de la personne est essentiel pour promouvoir et protéger les droits de la personne des populations du monde entier et, trop souvent, ils met-

tent leur propre vie en danger. Bon nombre des arrivants d'aujourd'hui travaillent depuis des décennies à consigner les violations des droits de la personne en Afghanistan et ont l'intention de poursuivre leur travail au Canada avec l'aide d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales.

Ce dernier groupe d'arrivants fait partie de l'engagement d'ordre humanitaire du Canada d'accueillir des réfugiés afghans vulnérables, notamment des femmes leaders, des défenseurs des droits de la personne, des minorités religieuses ou ethniques persécutées, des personnes LGBTI, des journalistes et les personnes ayant aidé des journalistes canadiens. Le programme humanitaire complète le programme spécial d'immigration du Canada destiné aux Afghans qui ont travaillé pour le Canada pendant et après notre mission militaire. Jusqu'à présent, le Canada a accueilli environ 6 750 ressortissants afghans dans le cadre de l'engagement du gouvernement de réinstaller les ressortissants afghans.

Au cours des prochains jours, ces nouveaux réfugiés seront accueillis dans leurs communautés d'accueil et seront mis en quarantaine avec l'appui des organismes de fournisseurs de services locaux alors qu'ils débentent leur nouvelle vie au Canada.

Le gouvernement du Canada travaille avec Front Line Defenders et Protect Defenders, de concert avec d'autres partenaires canadiens et internationaux, dont l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, pour identifier les défenseurs des droits de la personne qui sont confrontés à des risques pour la sécurité et qui doivent être réinstallés, et pour trouver des solutions pour les défenseurs des droits de la personne qui doivent être protégés.

Le programme de réinstallation des réfugiés d'IRCC joue un rôle princi-

pal dans la réinstallation des personnes vulnérables partout au pays et permet de s'assurer qu'elles ont ce dont elles ont besoin pour vivre et prospérer dans leurs nouvelles communautés. Il s'agit notamment de les aider à trouver un logement permanent et de leur fournir des renseignements sur la recherche d'un emploi, l'amélioration de leurs compétences linguistiques et la vie au Canada en général.

Source : Communiqué du Cabinet du ministre (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)

L'opposition officielle presse la CAQ de fournir des directives claires aux cégeps et université

Il est urgent que la ministre McCann dépose un plan clair avec des directives précises pour les semaines et les mois à venir et ce, tant pour les cégeps que les universités, estime la porte-parole en matière d'enseignement supérieur, madame Hélène David.

Les communautés des établissements en enseignement supérieur réclament d'avoir plus de prévisibilité pour la session qui débute dans les prochains jours. Mme David comprend leur exaspération alors qu'il est extrêmement difficile et complexe de modifier le mode d'enseignement de telles institutions avec des directives qui leur proviennent trop tardivement.

La députée de Marguerite-Bourgeoys déplore aussi l'improvisation du gouvernement dans sa gestion de la rentrée en regrettant, par exemple, que le gouvernement ne donne aucun critère quant au taux de vaccination qui sera attendu, voi-

re exigé, pour la troisième dose, pour un retour sécuritaire en présentiel dans les collèges et les universités, comme c'était le cas pour le retour à l'automne 2021.

« Nous nous attendons à ce que la ministre se base sur des critères clairs qui la guideront dans ses décisions, lesquelles sont d'ailleurs souvent annoncées trop tardivement » ajoute Mme Hélène David. Et de conclure :

« La ministre, actuellement invisible, doit faire preuve de leadership et démontrer qu'elle sait où elle s'en va, en s'assurant de l'appui et de la confiance des communautés de l'enseignement supérieur. C'est exactement le contraire qui se passe aujourd'hui alors que celles-ci doivent faire naviguer à vue des organisations complexes qui nécessitent temps et logistique pour changer les modalités pédagogiques en cours de session. »

Source : CNW Telbec

Photo : Wikimedia Commons



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Annonces ...



مرکز الإجتماعي النور
CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR

NOS ACTIVITÉS
2021 - 2022

CCA MONTREAL

BIENVENUE AU NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE
LES ACTIVITÉS OFFERTES À LA POPULATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR SITUÉ AU

4600, RUE FOREST, MONTRÉAL-NORD, QC H1H 2P3 • MAIL : CCANNOUR@GMAIL.COM • TÉLÉ.: 514-295-9646

<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours de cuisine <i>(pour femmes)</i> 10h00 à 12h00 • Cours d'anglais <i>(pour adultes)</i> 13h00 à 15h00 • Cours d'arabe <i>(pour adultes)</i> 18h00 à 19h30 / Niveau 1 <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours de couture <i>(pour femmes)</i> 10h00 à 13h00 • Cours de TaeKwonDo 17h00 à 17h50 G.A 5 (5 à 8 ans) 18h00 à 18h55 (9 à 12 ans) 19h00 à 19h55 (13 à 16 ans) 20h00 à 21h00 (17 ans et plus) <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours d'anglais <i>(pour adultes)</i> 9h00 à 11h00 • Cours d'informatique <i>(pour adultes)</i> 11h30 à 13h30 • Aide aux devoirs <i>(pour élèves)</i> 17h00 à 19h00 <i>(Mathématiques, physique, français et anglais)</i> 	<p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours de TaeKwonDo 17h00 à 17h50 G.A 5 (5 à 8 ans) 18h00 à 18h55 (9 à 12 ans) 19h00 à 19h55 (13 à 16 ans) 20h00 à 21h00 (17 ans et plus) • Cours d'arabe <i>(pour adultes)</i> 18h00 à 19h30 (Niveau 2) <p>SAMEDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours de TaeKwonDo 14h00 à 14h50 G.B 5 (5 à 8 ans) <p>DIMANCHE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours d'anglais <i>(pour élèves)</i> 10h00 à 12h00 (Niveau 1) 12h15 à 14h15 (Niveau 2) • Cours de TaeKwonDo 9h30 à 10h20 G.B 5 (5 à 8 ans) 11h00 à 12h00 (Femmes) • Cours d'Aérobic <i>(pour femmes)</i> 14h30 à 16h00 <p>A VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camps de jour (Été 2022) • Cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR) • Cours de TaeKwonDo <i>(Hommes 50 ans et plus)</i>
--	---

TARIFS

Couture	90 \$ par 3 mois	Aérobic	90 \$ par 3 mois
Cuisine	90 \$ par 3 mois	Anglais élèves	120 \$ par 3 mois
Informatique	90 \$ par 3 mois	Anglais adultes	150 \$ par 3 mois
Aide aux devoirs	20 \$ heure	TaeKwonDo	voir avec M. Essabbar

Ouzoud
Pâtisserie - Traiteur - salon de Thé

Venez déguster nos délicieux plats

5115, Jean Talon E. St Leonard, H1S1K8
Tel.: 514 721 5000, ouzoud.r@gmail.com
[f RESTO.OUZOUD](https://www.facebook.com/RESTO.OUZOUD)



Délices de Marrakech

Pour vos repas corporatifs ou familiaux, un buffet ou pour un événement, le service traiteur Délices de Marrakech saura répondre à vos besoins. Pour vous régalez, on vous propose plusieurs variétés et des recettes authentiques, issues de la cuisine marocaine et internationale.

Pour plus d'informations

438-995-6312
au plaisir de vous servir

[f https://www.facebook.com/Délices-De-Marrakech-101476465063753](https://www.facebook.com/Délices-De-Marrakech-101476465063753)



MCE
vous présente ses
Meilleurs Voeux
à l'Occasion de
la Nouvelle Année
2022

maghreb canada express
(Les Éditions Maghreb Canada)



Compétence et Expérience
à votre service
Bienvenue aux membres de
la Communauté Maghrébine !

DAVID BÉGIN
Propriétaire

1450, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec)
J1H 2B2

819 569-0540
servicemecaniquebegin@gmail.com

هل لديك أي استفسارات بشأن اللقاحات المضادة لفيروس كورونا (كوفيد-19)؟

يوفر الخط الهاتفي 211 الخدمات باللغة
الإنجليزية والفرنسية وأكثر من 200 لغة
أخرى، بحيث يساعدك في العثور على
المعلومات أو الموارد التي تحتاج إليها،
والتي يمكن أن تساعدك.

هذه الخدمة مجانية وسريّة.

اتصل برقم 211.



PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Maroc plaide pour un nouveau partenariat gagnant-gagnant entre l'UE et l'Afrique

Le Maroc a plaidé, le 10 janvier 2022, pour un nouveau partenariat gagnant-gagnant entre l'Union européenne (UE) et le continent africain, au moment où la France prend pour six mois la présidence tournante du Conseil de l'UE.

“Il est nécessaire de définir ensemble un pacte commercial et industriel commun basé sur les atouts de l'Europe en tant que puissance industrielle renouvelée et innovante et l'Afrique qui offre des relais de compétitivité décarbonnée en termes de production, d'innovation et de services”, a affirmé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, dans une intervention par vidéo, à l'ouverture d'une conférence internationale sur le thème “Relations commerciales Union européenne-Afrique : vers de nouveaux partenariats”, tenue lundi, 10 janvier 2022, sous format hybride à Paris et qui a donné le coup d'envoi de la présidence française du Conseil de l'UE.

Organisée par la Direction générale du Trésor rattachée à Bercy, et le Quai d'Orsay, cette conférence internationale vise à mettre en valeur le partenariat européen avec l'Afrique en matière de commerce et d'investissement, à quelques semaines du sommet UA-UE voulu par le Président Emmanuel Macron dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'UE.

Rappelant que les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique ne datent pas d'hier et que les accords d'association conclus entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée ont plus de 25 ans, le ministre a affirmé que “certes cela représente un gage de pérennité, mais cela indique surtout qu'il est temps de les revisiter,

de définir un nouvel équilibre”.

Selon M. Mezzour, il est indéniable que ces accords ont favorisé l'accroissement des relations commerciales et les investissements entre l'Afrique et l'Europe, comme il est indéniable que l'UE est un partenaire majeur du développement du continent. “Cependant, nous constatons aujourd'hui une accélération de la tectonique mondiale industrielle et commerciale, accompagnée du resserrement des chaînes de valeur, de nouveaux enjeux de souveraineté ou encore de la mise en application de mesures visant à atteindre la neutralité carbone”.

Il a relevé dans ce contexte que dans le cadre de l'agenda 2063, la zone de libre échange continentale (AZLECAF), illustre la volonté du continent à promouvoir les relations commerciales intercontinentales et à stimuler son développement industriel. Mais, “pour réussir à décarboner, renforcer le tissu industriel, améliorer la compétitivité des entreprises africaines et créer des emplois de part et d'autres de la Méditerranée, nous devons construire un nouveau partenariat gagnant-gagnant”, a estimé le ministre marocain pour qui “la coopération Nord-Sud-Sud se doit d'être plus ambitieuse”.

Cette coopération Nord-Sud-Sud, a souligné M. Mezzour, doit aussi s'inscrire dans une approche conjointe et complémentaire avec notamment le maintien et le développement des industries européennes installées en Afrique, une relocalisation des chaînes de valeur asiatiques dans l'espace euro-méditerranéen -Afrique capitalisant sur la proximité géographique, les coûts logistiques réduits, un gain en compétitivité, ainsi que la réduction de l'empreinte environnementa-



Photo : Flickr.com

le.

Toujours dans le cadre de cette coopération Nord-Sud-Sud, il faudra aussi veiller à la mise en place de filières industrielles innovantes conjointes favorisant notamment l'industrie 4.0, la mobilité durable et la transition énergétique et à assurer un meilleur accès au marché européen pour les produits africains à travers une harmonie entre les cadres juridiques régissant les échanges commerciaux, une intégration verticale Europe-Afrique et un accompagnement pour la mise en conformité des produits africains aux réglementations techniques.

Le ministre n'a pas manqué de plaider pour la formation et la fixation des talents en Afrique, à travers le renforcement et la multiplication des partenariats institutionnels, académiques, financiers et la mise en place de mécanismes de soutien communs et de co-développement technologiques.

Selon M. Mezzour, l'économie mon-

diale connaît une reprise vigoureuse mais inégale. L'émergence de grands blocs économiques n'est pas sans impact sur les règles commerciales mondiales, la crise sanitaire ayant montré que l'organisation des chaînes de valeur est aussi du ressort des États qui doivent protéger leurs citoyens et renforcer la résilience de leur économie. Cependant, a-t-il dit, “il s'agira d'éviter les écueils et les pièges auxquels pourraient mener les relocalisations imposées qui non seulement fragiliseraient la compétitivité de certains pavillons industriels européens, mais affaibliraient aussi la profondeur de la coopération euro-africaine”.

“C'est pourquoi, a-t-il affirmé, aujourd'hui le partenariat Europe-Afrique soutenu sur une base mutuellement avantageuse se doit d'être une priorité des deux côtés afin de conso-

À suivre : Page 11



19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Maroc plaide pour un nouveau partenariat gagnant-gagnant entre l'UE et l'Afrique

Suite de la page 10

lider une relance économique régionale durable”.

Et de souligner que “les pays des deux rives de la Méditerranée peuvent compter sur le soutien et la mobilisation du Maroc pour l'approfondissement et la modernisation de nos accords et de notre ambition en matière de commerce et d'investissement, permettant à nos deux rives de relever ensemble les nombreux défis auxquels nous faisons face”.

“S'agissant du Maroc, grâce à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, les chantiers d'envergure structurants dans les domaines portuaire, aéroportuaire, des espaces d'accueil industriel des technologies, des énergies renouvelables ainsi qu'une industrie aujourd'hui réputée mondialement pour sa compétitivité et le savoir faire de son capital humain ont augmenté notre attractivité vis-à-vis de nos partenaires historiques et ont en attiré de nouveaux”, a dit le ministre.

Il a souligné, dans ce contexte, qu'au Maroc, la crise sanitaire a été révélatrice de la résilience et de l'ingéniosité de l'industrie locale et de son important potentiel. C'est pour cela que la relance économique y a été plus rapide qu'ailleurs grâce à la mobilisation et à l'engagement de ses opérateurs industriels.

Durant les 25 dernières années, le Maroc s'est doté d'infrastructures de classe mondiale tels que le port Tanger-Med qui est un outil industriel performant, a affirmé le ministre, faisant observer que les différents plans industriels ont permis au Maroc de devenir une puissante base industrielle des plus compétitives au

monde avec l'assurance d'une décarbonisation des plus avancées et un positionnement actif à l'export.

Ainsi, à la faveur d'un ambitieux programme gouvernemental qui a pour socle les Hautes Orientations Royales notamment l'opérationnalisation d'un nouveau modèle de développement, le Maroc compte bien transformer les limites révélées par cette crise sanitaire en opportunités, a affirmé le ministre, soulignant que le Royaume consolide son positionnement aussi de 2^{ème} investisseur africain en Afrique avec des multinationales sous pavillon marocain à fortes empreintes continentales notamment dans la finance, les télécommunications, l'industrie et les fertilisants.

Le Maroc affiche aussi grâce à l'accord d'association avec l'UE un niveau d'intégration avec l'Europe similaire à celui des pays membres tout en développant son actif communautaire et son climat des affaires attractif, s'est-il félicité.

Ouvrant l'évènement, le ministre délégué français au Commerce extérieur et à l'Attractivité, Franck Riester a affirmé que le choix de démarrer la présidence française du Conseil de l'UE avec cette conférence n'est pas “anodin”, car la France place la refondation du partenariat entre l'Afrique et l'Europe au cœur de ses priorités à la tête de sa présidence de l'UE.

Selon le ministre français, l'approfondissement des relations de commerce et d'investissement entre les deux continents est “une composante importante” de cette refondation. “Notre objectif est simple, nous voulons renforcer l'intégration des chaînes de valeur entre l'Europe et l'Afrique et répondre à l'impératif de transition écologique de nos différentes économies”, a-t-il dit.



Photo : wikipedia

Pour lui, tout porte à approfondir ces liens : la proximité géographique entre les deux continents, la proximité humaine qu'entretiennent les diasporas, et la densité actuelle des relations économiques avec l'Afrique dans l'Union européenne qui est le premier partenaire commercial, le premier investisseur étranger est le premier partenaire de développement.

Le ministre délégué français au Commerce extérieur et à l'Attractivité a également mis l'accent sur l'ambition partagée des deux côtés de la Méditerranée d'accélérer la relance ensemble, de bâtir ensemble les conditions d'une croissance plus résiliente, plus juste et plus durable, tout en relevant la conviction commune qu'il reste un immense potentiel de prospérité à développer en facilitant davantage les investissements et les échanges.

Cette conférence internationale, marquée par la participation notamment du vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, de la ministre de l'industrialisation, du commerce et du déve-

loppement de l'entreprise du Kenya, Betty Chemutai Maina et de plusieurs ambassadeurs africains et européens accrédités à Paris, vise à mettre en valeur le partenariat européen avec l'Afrique en matière de commerce et d'investissement, à quelques semaines du sommet UA-UE.

Répartie en plusieurs tables rondes, la conférence va aborder les enjeux économiques et commerciaux du partenariat UE - Afrique en partant d'un état des lieux avant d'évoquer le potentiel et les perspectives d'approfondissement des relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne et l'Afrique du Nord d'une part, et les pays de la zone subsaharienne d'autre part.

Les conclusions issues de cette conférence internationale seront soumises au Sommet UE-UA qui se tiendra les 17 et 18 février prochain à Bruxelles.

(Source : MAP)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



DÉVELOPPEMENT

La pauvreté : une perception éthique et sociale



Par **Abdel-Jalil Zaidane**, Tanger (Maroc)

La pauvreté constitue une préoccupation centrale des gouvernements, des bailleurs de fonds et des chercheurs à laquelle il faut s'attaquer si l'on veut assurer l'aspect de durabilité à tout projet de développement.

En effet, une politique de lutte contre la pauvreté vise à la levée des obstacles socio institutionnels qui entravent l'accès des pauvres au bien-être et à une participation pleine et entière à l'économie et à la société.

De la pauvreté à l'exclusion : un soubassement conceptuel

«La pauvreté existe depuis la nuit des temps, depuis Confucius, Maïmonide, Ibn Khaldoun, Alexis de Tocqueville... Mais elle n'a pas toujours conduit aux exclusions ; lesquelles sont de trois ordres, à savoir la précarité qui constitue une situation de grande fragilité, la marginalité et la vulnérabilité qui sont un stade postérieur, alors que la grande exclusion qui représente le troisième niveau et qui se caractérise par la rupture de tout lien et, principalement, celui qui rattache l'être à lui-

même : la victime perdant, progressivement son individualité et sa dignité, elle est, en quelque sorte, déjà morte" (Mohamed Haddy, La régionalisation au Maroc, des errances au projet social, 2011).

Malgré la prolifération des écrits sur le phénomène, la pauvreté est un concept qui reste globalement vague et peu précis. À la base et fondamentalement, "la pauvreté" est un concept d'ordre « normatif ». Elle s'est retrouvée par la suite au centre de la théorie économique du choix social. Dans un essai de définition générale, on peut dire que la pauvreté est une ou plusieurs situations considérées comme inacceptables ou encore injustes sur les plans économique et/ou social.

La question incontournable en matière d'approche de la pauvreté dans une société, est relative à l'espace de référence à considérer pour identifier les situations jugées inacceptables ou injustes. Les espaces auxquels on pense naturellement sont ceux des ressources, des accomplissements, des capacités ou même des libertés.

Dans le même ordre d'idées, et de façon générale, les approches de la pauvreté peuvent être décomposées en deux principales catégories. Celles qui se basent sur un certain indicateur de « bien-être » (utilitaristes ou welfarist) et les autres se rapportant aux « besoins de base ». Elles sont toutes les deux pertinentes, et peuvent être utilisées de façon complémentaire pour décrire l'évolution et l'état de la pauvreté au Maroc.

Les premières se concentrent principalement sur les comparaisons d'un certain indice ou d'une certaine mesure du bien-être ou du niveau de vie. Elles sont, par construction, très liées aux théories microéconomiques classiques.

Elles sont aussi plus répandues et largement utilisées par les économistes des institutions internationales et par les directions des statistiques des différents pays comme le Maroc.

Les approches concurrentes sont principalement basées sur des références sociologiques. Elles sont plutôt multidimensionnelles et donc plus complexes. La première et la plus importante École de ce deuxième courant est celle dite des « besoins de base ». Son idée fondamentale est beaucoup plus pragmatique que celle des approches utilitaristes basées sur le seul indicateur du bien-être.

L'École dite « des capacités et des fonctionnements », conduite par Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, est aussi une réaction théorique aux idées de l'école utilitariste. Elle repose quant à elle sur un concept, assez abstrait de « justice sociale » qui s'oppose par définition au critère classique de l'utilité individuelle.

Dans cette approche, un ensemble qui contient explicitement un « minimum social » cohérent est identifié et accepté par tous les membres de la société. Les dimensions de l'espace que doit couvrir ce « contrat social » ne sont cependant pas faciles à cerner et posent des problèmes pratiques complexes. En particulier, pour chaque société et à un moment donné, des fonctionnements spécifiques exigent des capacités et des facultés spécifiques.

Selon Amartya Sen (1987), le « bien être » c'est « être bien nourri, être en bonne santé, être bien éduqué, ... la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, non pas avec la possession de biens... ». Ce qui a donc de la valeur, selon cette École, c'est la « faculté » ou la « capacité » d'un individu à être

fonctionnel dans une société. La pauvreté est alors considérée comme une privation de cette faculté ou de cette fonctionnalité.

Selon ce courant de pensée, l'analyse de la pauvreté doit donc chercher à déterminer les facultés et les capacités nécessaires dans chaque société puis identifier les personnes qui ne peuvent pas les développer.

Cette approche de la pauvreté s'avère cependant beaucoup plus théorique et n'a presque jamais été élaborée de manière convaincante dans la pratique, ni au Maroc ni ailleurs.

L'approche moderne de la pauvreté

Suite aux travaux des différents économistes (Amartya Sen , Joseph Stiglitz , Robert Putnam...) , et aux concepts développés par le système des Nations Unies depuis une vingtaine d'années en matière de développement humain ; La vision simplement multidimensionnelle a été remplacée par la perspective des "capacités". La pauvreté est dès lors conçue comme un déficit de capacités qui empêche les personnes concernées d'avoir accès à une égalité des "chances" (et non des situations).

Cette perspective des capacités permet de mieux comprendre leur nature et leurs causes. Elle permet aussi de coupler le combat contre la pauvreté à l'action de l'Etat pour garantir les libertés civiles et publiques, les droits humains fondamentaux et l'émancipation politique inhérente au processus démocratique.

Cette approche moderne de la pauvreté et partant de la politique de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales est parfaitement en phase avec les nouveaux paradigmes et les

À suivre : Page 13



19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



DÉVELOPPEMENT

La pauvreté : une perception éthique et sociale

(Suite de la Page 12)

nouveaux concepts en matière de développement que la communauté internationale partage : Paradigme d'ordre géopolitique, de la bonne gouvernance, et paradigme du développement humain durable.

Pauvreté objective vs pauvreté subjective

La pauvreté ne peut pas être seulement qu'« objective », directement mesurable à partir de questions définies par les concepteurs d'enquêtes statistiques. Les seuils de pauvreté sont ainsi définis comme « le fruit de jugements fondamentalement subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée » (Ravallion, 1996). La première concerne le bien-être subjectif (subjective well-being and happiness), le second est relatif à la pauvreté subjective.

Dans cette perspective, il est primordial de repenser la mesure de la pauvreté subjective au Maroc selon un nouveau regard fondé sur la comparaison des aspirations des ménages en termes de conditions et de niveaux de vie effectifs, pour aboutir à proposer des seuils subjectifs: absolu et relatif. Le premier constitue un équivalent monétaire de ce que la société perçoit comme niveau de vie minimal permettant d'échapper à la pauvreté et de vivre décemment, tandis que le deuxième reflète l'impact des inégalités sociales sur la perception des conditions de vie au-delà de la satisfaction des besoins de base.

En effet, en dépit des avancées notables réalisées au niveau national dans les domaines économique et social, particulièrement au cours de ces dernières années, en matière de lutte

contre la pauvreté, les travaux du HCP révèlent la persistance de la pauvreté ressentie et l'insatisfaction générale de la population : 43 % des ménages sont insatisfaits ou peu satisfaits de leurs conditions de vie, et 46% des ménages se considèrent comme pauvres.

La pauvreté ne peut se réduire à l'insuffisance des revenus mais également à l'absence des choix et des capacités (inégalité des chances d'accès aux biens ou aux services publics, au marché du travail, à l'exercice du pouvoir...).

Paradoxe de Tocqueville et comportements sociaux

Quant à l'examen expérimental, à l'aide des données subjectives, du paradoxe de Tocqueville qui est un paradoxe célèbre au sein des littératures sociales permettant de comprendre le comportement social des individus vis-à-vis la pauvreté. L'hypothèse du « paradoxe de Tocqueville » attachée à la « théorie de la frustration relative » stipule que plus les conditions de vie des citoyens s'améliorent, plus leurs aspirations grandissent en se comparant à d'autres strates qui s'apparentent à des « groupes de référence »; par la même occasion, leur « frustration relative » augmente aussi.

Il est important de rappeler ici un constat sociologique qui fait largement consensus au sein des sciences sociales, à savoir que les groupes sociaux dont les conditions matérielles s'améliorent objectivement expriment (subjectivement) et aspirent à une plus grande jouissance de privilèges sociaux.

La frustration relative est imputable au souci des classes aisées dans ces sociétés sur l'aspect relatif du bien-être et tirent ainsi vers le haut le niveau de vie moyen standard et du fait

de la limitation des revenus des ménages modestes ils n'arrivent pas à atteindre ce seuil, ce qui crée cette insatisfaction.

Ainsi, les ménages évaluent leur niveau de vie non seulement sur la base de leurs propres ressources mais également en comparaison avec le niveau de vie de leurs proches (collègues, voisins, famille...), ce qui traduit l'impact psychologique des inégalités socio-économiques sur la perception des ménages marocains de leur niveau de vie en dépit de l'amélioration constante de leurs revenus.

Recherches du paradigme de la pauvreté . Cas du Maroc

Le paradigme de la pauvreté, quelque peu délaissé au cours des dernières décennies revient en force et s'affirme de plus en plus, par son ampleur, comme préoccupation prioritaire.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vient de publier son indice de développement humain 2020. Le Maroc y est classé 121^{ème} sur 189 pays analysés. ... Avec un score de 0,686, le Royaume figure dans la catégorie des pays à «développement humain moyen». Ce classement peu reluisant constitue un coup de semonce pour le pays. Ainsi, et comme chaque année, le Royaume conteste son classement en queue du peloton mondial, remettant en cause la pertinence du mode de calcul de l'indice.

L'une des initiatives les plus significatives dans le cadre de cette période a été la publication en 1997, par le CERED (Centre d'Études et de Recherches Démographiques) relevant du Ministère de la Population, de l'étude intitulée : "Populations vulnérables : profil sociodémographique et répartition spatiale". cette étude propose une procédure de décryptage, chiffres à

l'appui, en même temps que les moyens de rendre intelligible un des aspects inadmissible de l'environnement social au Maroc : la pauvreté. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de franchissement d'anciennes lignes rouges.

Dans ce cadre, le Haut Commissariat au Plan et la Direction de la Statistique, en partenariat avec la Banque Mondiale ont mis en place un Observatoire des conditions de vie de la population qui constitue le point focal pour l'analyse de la pauvreté. Cet organisme a pour objet la conception, analyse et suivi des indicateurs de niveau de vie de la population ; l'élaboration de bilans statistiques périodiques et réalisation d'études thématiques sur les conditions de vie de la population ; la participation à la réalisation d'études sur les stratégies et les politiques d'atténuation des disparités sociales et enfin la production et la dissémination des données relatives à la pauvreté et l'étude des tendances de ce phénomène.

Ces travaux contribuent à traduire une réalité sur la pauvreté, mais ils ne sont pas les seuls. Car parmi les multiples voies de la connaissance, la voie artistique "qui est le langage privilégié de la science" a le pouvoir de créer au sein de l'homme une résonance intérieure qui contribue à cette élucidation. On ne perçoit jamais de vérité ou de vraisemblance de la pauvreté qu'en lisant "le pain nu" de Ahmed Choukry. Le fait que l'œuvre de Choukry soit nourrie de personnages et d'événements qui l'enracinent au plus intime et au plus particulier de la réalité de son temps la rend plus apte que les statistiques à traduire la réalité. Mais cette littérature est encore plus rare que les travaux sociologiques.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



ENFANTS SOLDATS

L'impossible retour



Photo :DR

C'est le titre d'un documentaire très intéressant sur les enfants nés de père ou de mère de nationalité française enrôlés en Syrie par les terroristes de Daech.

La télévision française BFM a diffusé ce documentaire inédit, réalisé par Fanny Morel et Noé Pignède; Un reportage en immersion dans les camps de l'Est syrien, et qui suit le quotidien des quelques 200 enfants détenus par les Kurdes, en attendant, dans des conditions précaires, leur rapatriement en France.

Tous ont (ou ont eu) des parents qui ont rejoint l'Etat islamique. Quelques-uns sont orphelins, d'autres sont accompagnés de leurs mères, une centaine de Françaises, toutes sous mandat d'arrêt international pour avoir rejoint une organisation terroriste. Ce rapatriement des jeunes Français détenus en Syrie est encore un sujet très sensible pour le

gouvernement aujourd'hui. La coréalisatrice Fanny Morel n'a pas obtenu de réponse de l'Elysée à ses demandes d'entretiens.

Cette question est pourtant très importante à aborder aujourd'hui selon elle. "Il s'agit d'abord d'une question humanitaire, il y a quand même 61 enfants qui sont morts entre janvier et septembre 2021 dans les camps du nord-est syrien", explique-t-elle sur Europe 1. "Et puis nous sommes à l'aube d'une élection présidentielle, nous savons que ce sujet divise au sein de la classe politique, et finalement il y a très peu de candidats qui se positionnent sur cette question de rapatriement. Nous avons le sentiment que ce sujet a été un peu mis sous le tapis"

Des conditions très précaires

Les journalistes ont pu rencontrer certains de ces enfants même si ce n'était pas facile de pénétrer dans ce camp de Roj avec des camé-

ras. C'est ce que raconte la journaliste Fanny Morel : "C'est grâce à notre fixeur que nous avons eu l'autorisation d'entrer deux fois dans le camp de Roj, deux fois 1h30, escortés par une gradée kurde et sous certaines conditions. Nous avons interdiction de filmer les gardes à l'entrée, interdiction de filmer à l'intérieur des tentes des femmes et des enfants, et interdiction de donner quoi que ce soit à ces femmes à ces enfants qui sont retenus dans les camps". Les enfants, âgés pour la majorité de moins de six ans, vivent dans des conditions très précaires.

Le quotidien français « La Croix » du 29/09/2021 raconte le parcours de ces enfants revenant de Syrie

« Dans son appartement de la banlieue parisienne, la petite Sara, cette enfant qui a eu la chance de quitter la Syrie et rentrer en France, tient à nous informer fière-

ment des résultats de sa dernière année scolaire. Un premier trimestre « moyen » puis un deuxième en tête de classe. Après ces présentations, la fillette déplie une grande carte du Proche-Orient sur la table du salon. Son Playmobil court le long d'un trait tracé à travers la Syrie. Un périple de plusieurs milliers de kilomètres couvert par l'écolière quand l'État islamique régnait sur la zone. Arrêt du jouet dans la région de Deir ez-Zor. « Ici, on était bien », commente l'écolière. « Mais c'est sans doute là que ta maman est morte », complète doucement Nouria. Rapatriée en France, Sara vit désormais chez cette tante. L'orpheline est l'une des 181 mineurs français revenus de l'enfer de Daech depuis 2016.

Et que la France s'efforce de réintégrer. Claire Paucher est juge des enfants au tribunal de Bobigny. Elle ne cache pas la difficulté de la tâche : « L'enjeu, c'est leur construction en tant que citoyens français, dans ce pays que leurs parents ont quitté pour lui faire la guerre. Le défi est de les inscrire dans notre histoire, sans stigmatisation ni obsession du passage à l'acte. On les renverrait sinon à cette identité de terroriste qu'ils n'ont pas à avoir. Eux n'ont rien demandé. » La distinction entre ces enfants et les intentions de leurs parents ne tient pas toujours de l'évidence. Début 2018, le procureur de Paris François Molins, depuis nommé procureur général près la Cour de cassation, s'inquiétait de « ces petits qui sont peut-

être des bombes à retardement ». Une crainte partagée par une partie de l'opinion publique, marquée par les attentats sanglants projetés depuis la zone irako-syrienne.

Retour chez Sara. « Nous ne sommes pas dans le déni, on sait qu'elle a vécu des horreurs là-bas et en a gardé des traumatismes, répète Nouria, sa tante. Mais elle ne doit pas porter le choix de sa mère toute sa vie. Elle doit grandir, rêver et s'épanouir. Comme n'importe quel enfant. Sans l'étiquette de djihadiste dans le dos. » Sur le canapé, sa nièce fait mine de ne pas entendre. Comme étrangère à l'histoire déroulée pendant des heures. Ou trop habituée à la voir contée, dans ce salon familial qu'elle veut tapisser de peintures et de dessins. Elle est là. Coincée au fond du gros canapé. Les yeux rivés sur le téléphone où défilent les dessins animés. »

Nombre d'enfants trainent encore dans les camps syriens, une grande partie n'a pas la chance de Sara pour rentrer en France. Ils ne mangent pas à leur faim et vivent dans le dénouement total.

Le gouvernement français rechigne à les rapatrier, il y a l'image de leurs parents enrôlés par Daech qui leur colle à la peau, et pourtant ils n'ont pas choisi leurs parents, ni de naître en Syrie.

Ce ne sont que des enfants !

Par Mustapha Bouhaddar



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

2021 / FLASHBACK

Enterrement d'une année pleine d'espoir et de promesses souvent déçus



Par Mustapha Bouhaddar

Après une année 2020 élue « pire année de tous les temps » par le magazine Time, l'année 2021 promettait d'être celle du retour progressif à la normale. Or malgré les progrès de la vaccination, les vagues épidémiques n'ont cessé de déferler au rythme de l'apparition de nouveaux variants. Elles ont poussé les gouvernements à prendre des mesures de restriction : confinements, couvre-feux, puis passe sanitaire, qui font désormais partie du quotidien, aussi bien de celui des Français que des habitants de nombreux autres pays.

Mais la vie, malgré tout, a repris son cours. Des événements qui avaient été repoussés en 2020 ont pu se tenir, comme les Jeux olympiques de Tokyo ou la COP26.

Petite parenthèse : En dépit de l'envoi d'experts par l'OMS en Chine, l'origine de la pandémie reste à élucider.

Ceci dit, l'actualité internationale fut marquée par d'autres violences : assaut du Capitole aux États-Unis, coup d'État en Birmanie, etc.

La course à la vaccination

En 2021, malgré l'espoir suscité par le déploiement des vaccins contre le COVID-19, la pandémie a fait davantage de morts dans le monde au cours de cette deuxième année de pandémie, portant le total officiel des décès, notamment sous l'effet du variant Delta plus contagieux, chiffré à plus de 5,3 millions personnes, est largement sous-évalué selon l'OMS.

La vingtaine de vaccins lancés ont permis d'administrer plus de 8,7 milliards de doses, très inégalement réparties entre pays pauvres et riches, non sans résistance des antivax.

Lueur d'espoir fugitive

Les frontières se sont partiellement rouvertes. En juillet, les Jeux olympiques de Tokyo ont pu se dérouler, avec un an de retard...quoique quasiment à huis clos.

Cependant, voilà que depuis cet automne, la planète qui est à nouveau confrontée à une nouvelle flambée de contaminations, alimentée en cette fin d'année par la propagation fulgurante d'un nouveau variant aux multiples mutations, Omicron, détecté pour la première fois en Afrique du Sud. Face à une moindre efficacité des vaccins, les autorités renforcent l'arsenal sanitaire : rappel vaccinal, télétravail voire confinement.

Mais au-delà de toute cette tracasserie virale, ce qui m'a le plus marqué en 2021, ce fut la prise du pouvoir par les talibans

en Afghanistan. Comme le rapporte le Canard enchaîné du 05 Janvier 2022, le ministère pour la promotion de la vertu et la répression du vice ne chôme pas dans ce pays meurtri par des décennies de conflit.

En effet, la violence dans la rue fait rage, et on détruit en public les instruments de musique.

Dans le viseur des talibans, il y a les femmes bien sûr. Ces dernières sont privées d'école après l'âge de 12 ans, et ont disparu des émissions de télévision et des séries. Elles n'ont plus le droit de prendre le taxi seules.

Depuis peu, les talibans s'en prennent aux mannequins représentant des femmes qui ornent les vitrines.

Comme le rapporte le journaliste franco-afghan, Mortaza Behboudi de France Télévisions, la tête de ces mannequins doit être recouverte d'un sac poubelle, sinon le mannequin est décapité pour offense à l'islam.

Quelques femmes ont bravé la police à Kaboul en manifestant le 28 décembre dernier. La répression a été violente.

C'est vrai qu'à l'époque la France s'était contentée de la parole du chef des talibans qui avait promis de prendre des mesures sérieuses pour protéger le droit des femmes.

Malheureusement, les femmes afghanes subiront la répression des talibans qui monte de façon exponentielle comme le coronavirus.

De Kaboul, j'ai toujours cette image qui m'obsède, c'était l'image d'un adolescent afghan rieur et effronté qui faisait des tours de mobylette et rêvait de devenir médecin. Et puis, il a ouvert la porte

pour entrer chez son oncle. Une immense déflagration, et des centaines d'éclats de métal ont explosé sur son visage et son corps. Maintenant, il gît sur un lit d'hôpital et sa peau semble recouverte d'écailles. Ce sont en fait des centaines de petits bouts de chair à vif. Abdoul Nafi est inconscient mais la douleur est telle que, sans même être guidé par l'esprit, son corps se tord, se contorsionne. Ses gémissements, étouffés par le masque à oxygène, deviennent de sourds grognements, ponctués par le tintement de l'équipement médical.

Les migrants

Une pensée aux 27 000 migrants qui ont réussi à rejoindre l'Angleterre en 2021. La sécurisation du port de Calais et de l'Eurotunnel, ont entraîné une hausse de l'utilisation des embarcations de fortune. Le marché florissant des passeurs s'est délocalisé. Les lieux de départs s'étalent désormais sur les 120 kilomètres de côtes du Nord-Pas-de-Calais. Les migrants tentent la traversée au péril de leur vie. En 2021, 36 personnes sont décédées en essayant de rejoindre les côtes britanniques par la mer dont 27 lors du naufrage au large de Calais, le 24 novembre dernier.

Que nous réserve 2022 ?

Nul ne sait, mais une chose est sûre, les ressortissants des pays pauvres vont continuer à souffrir, voire mourir, car le manque d'humanité, et de solidarité des pays riches ne fait qu'augmenter.

Le mal s'est banalisé, le racisme aussi, et le futur fait peur !

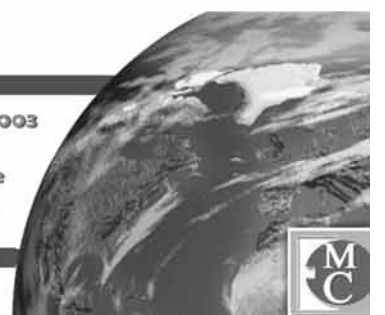


19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!